

Gestion de l'office

INFORMATIONS

CODE PRODUIT

GDL309A

PUBLIC CONCERNÉ

Notaires associés, notaires salariés, comptables-taxateurs, rédacteurs d'actes et plus généralement l'ensemble des personnes exerçant au sein d'un office notarial

NIVEAU

 Pratique courante

DURÉE

 2 jour(s) (14,0 heures)

PRÉREQUIS

Aucun prérequis exigé, toutefois des savoir utiliser les bases de l'outil informatique, avoir un PC connecté à Internet, avoir déjà suivi un premier module de formation à l'IA et savoir réaliser un prompt et disposer d'un compte gratuit sur Mistral.ai ou d'un compte ChatGPT plus (abonnement payant) afin de pouvoir créer des agents, vous permettront de suivre cette formation plus confortablement. Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement pour tester vos connaissances.

MODALITÉS D'EXÉCUTION

Formation en présentiel ou Visioformation

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Type de formation : Intra, inter, commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

MODALITÉS TECHNIQUES

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

MODALITÉS D'ENCADREMENT

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences

techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant
Feuille d'emargement signée en présentiel ou électroniquement (régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence)

Évaluation à chaud à l'issue de la formation :

- Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;
- Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

REMISE D'UNE ATTESTATION

Une attestation de présence et un certificat de réalisation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation

Intégrer l'IA au sein de son office notarial : de la préparation au déploiement des systèmes d'intelligence artificielle

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Comprendre l'IA et ses principes de fonctionnement
- Identifier les défis de l'IA et plus généralement de la transformation numérique au sein de l'office notarial
- Anticiper les risques pour adapter sa pratique professionnelle
- Mettre en œuvre au sein de son office les systèmes d'intelligence artificielle
- Comprendre les agents IA, les services agentiques et les différentes plateformes
- Mettre en œuvre des agents IA sur la base de cas d'usage qui seront partagés en séance
- Etablir le plan d'action de l'office pour un déploiement de l'IA

CONTENU

JOUR 1 : SE PRÉPARER À L'IA AU SEIN DE L'OFFICE NOTARIAL

Fondamentaux

- Cadre réglementaire, éthique et cybersécurité
- L'IA et la déontologie

Présentation concrète

- Les différents IA
- Le prompt

Panorama des outils embarquant de l'IA ou de l'automatisation

Intellig'IA, ByLaw, GenIAI, Quai des Notaires, etc. (liste non exhaustive)

Découverte des agents conversationnels :

- Explication des grands principes des agents conversationnels
- Démonstration d'agents généralistes et spécialisés
- Différence entre agents et automates

JOUR 2: MISE EN OEUVRE DE L'IA AU SEIN DE SON OFFICE

Cas pratiques en travaux dirigés :

- Cas d'usage notaire chef d'entreprise
- Cas d'usage efficacité opérationnelle
- Cas d'usage gestion de la relation client

Création d'agents conversationnels :

- Exploration des principes clés pour concevoir des agents efficaces : de la définition des scénarios aux choix des intégrations métiers
- Apprentissage des outils pour configurer et personnaliser ces agents en fonction des besoins spécifiques du notaire et de l'office

Préparation du plan d'action pour le déploiement de l'IA au sein de l'office

Cartographie des outils IA adaptés aux besoins identifiés

Prospective à 2 ans